

ue disant. Il y aurait depuis quelque temps du feu dans une galerie du puits l'Alberesse. De nombreux mineurs, dans ces fosses, demandèrent à remonter.

### Les causes de l'accident

Le citoyen Lemoine, délégué, a de suite commencé ses investigations en vue du rapport qu'il ne pourra du reste rédiger qu'ultérieurement.

### Les déclarations du délégué-mineur

Le citoyen Lemoine nous fait les déclarations suivantes : « Que la fosse particulièrement grievouse, c'est un fait que j'ai signalé dans plusieurs rapports. Des précautions rigoureuses s'imposent donc.

### Chez les "rascapés"

Avec le délégué et son frère Arthur, le militant bien connu des mineurs du bassin, nous faisons une partie du douloureux périple, par les corridors.

### La modification des Circonscriptions électorales

Six sièges seront créés et deux supprimés. Paris, 1er mars. — L'élaboration du projet de loi relatif aux modifications des circonscriptions électorales actuelles, à la suite du dénombrement de la population, est, aujourd'hui, chose faite, et le dépôt au Sénat est prévu incessamment sur le bureau de la Chambre.

### Une jeune fille se brûle vive

Elle s'était enduit le corps de pétrole. Bordeaux, 1er mars. — Hier, vers deux heures du matin, Mme Odette Moreau, âgée de six ans, se brûla le corps avec du pétrole.

### Les nouvelles modifications du service postal

Les projets Millerand. — Une importante réduction des tarifs. — La poste bon marché. Paris, 1er mars. — Nous avons à maintes reprises, signalé les heureuses innovations apportées par Millerand au service postal.

et importantes modifications apportées au tarif postal :

- Le tarif des lettres était, jusqu'ici, composé de telle sorte que l'on était obligé, dès que le poids dépassait 50 grammes, de faire deux envois, l'un comme lettre, l'autre comme paquets d'affaires.
- Dorénavant, jusqu'à un kilogram, on pourra expédier, en lettres ouvertes ou fermées, sous pli de papier, sous boîte de carton ou de bois ou même de fer, des papiers ou objets de toutes sortes, et l'on paiera pour cela, dans les relations intérieures, franco-coloniales ou intercontinentales :

- Jusqu'à 20 grammes, 0 fr. 10.
- De 20 à 50 grammes, 0 fr. 15, au lieu de 20, 30 ou 40.
- De 50 à 100 grammes, 0 fr. 20 au lieu de 40, 50 ou 60.
- De 100 à 150 grammes, 0 fr. 25 au lieu de 60, 75 ou 90.
- Pour 500 grammes, 0 fr. 60 au lieu de 3 fr. 40.
- Pour 1 kilogram, 1 fr. 10 au lieu de 5 fr. 20.

### La cause des incidents

Nous allons essayer, sans vouloir rien atténuer, de rétablir les faits, d'expliquer et de faire comprendre ce qui se passa dans la journée de mardi à Halluin.

### L'incident de Malpuaquet

C'est chez M. Lemaitre-Demeister, au hameau de Malpuaquet, que se produisit le premier incident, un rien du reste.

### Chez M. Defretin

La police halluinoise est mobilisée devant la maison de M. Defretin, maire.

# HALLUIN EN FIÈVRE

## Des grévistes, empêchés par les patrons de reprendre le travail dans les usines, cassent des carreaux et défoncent des portes. - Gros dégâts chez MM. Ovigneur et Lemaitre-Demeister. - Arrivées considérables de troupes.

Halluin a été hier le théâtre d'événements graves, certes, mais dont on a grossi l'importance. Suivant certains, il y aurait eu à Halluin une émeute presque sanglante. Il n'en est rien. Il y a eu un geste d'impudence de la part de la foule gréviste. Gestes brutaux ! Mais la raison commandait-elle toujours aux actes d'une masse irritée par l'attitude patronale, poussée à bout par des procédés dont un sage assemblée se rit, mais qui irrite cruellement le peuple quand il est las d'insultes et de faim !

Une cohorte — disons, par souci de la vérité, que ce ne sont pas « tous » les grévistes — a commis des dégradations regrettables. Il faut, pour juger de ce qui s'est passé hier, envisager la situation et ne pas isoler les incidents de leurs causes directes.

Nous allons essayer, sans vouloir rien atténuer, de rétablir les faits, d'expliquer et de faire comprendre ce qui se passa dans la journée de mardi à Halluin.

Mardi matin, il se trouvait à nouveau devant la porte de l'établissement qui les occupait d'ordinaire, de nouveaux, ils se maintenaient à l'extérieur, leur travail était interrompu. Les portes étaient hermétiquement closes et on avait placé des gardiennes devant ces portes.

— On arrête, nous disait une pauvre femme venue pour voir enfin son mari rentrer à l'usine, on arrête les ouvriers qui veulent empêcher un traître d'entrer à l'atelier. C'est une entrave à la liberté du travail, c'est là ! Mais les gardiennes sont là pour soutenir les patrons, qui mettent une entrave à cette même liberté. Les ouvriers ne demandent qu'à travailler !

Les gardiennes furent estimées fort mal placées devant certaines maisons. Les patrons de ces maisons prétendaient se réclamer de certains contrats, qui, parait-il, ne leur permettaient pas, après arrangement avec leurs ouvriers, d'ouvrir leurs portes, jusqu'au jour où le plus rigoureux d'entre eux — M. Ovigneur en l'occurrence — voudrait bien se décider à accorder ce que les autres demandent après le premier entretien entre employeurs et salariés.

Tout ceci dit pour expliquer ce qui va suivre et montrer que si certains ouvriers surexcités ont crié de douloureux incidents dans la ville, c'est à la suite d'une provocation regrettable de l'attitude patronale.

Tout ce que nous venons de raconter s'était passé dans la matinée. Pendant ce temps on discutait à la commission inter-syndicale et l'on espérait trouver, malgré les patrons, un terrain sur lequel on pourrait s'entendre.

Il devait même y avoir une réunion générale. Entre-temps, à 10 heures, les ouvriers, travaillant, poussés à bout par les manœuvres patronales se trouvaient devant la maison de M. Lemaitre-Demeister, 105, rue de Lille.

Il y eut là des faits graves. La colère du malin partie en feu, les violences regrettables se produisirent. Des briques volèrent dans les vitres d'autant plus facilement croquées que des gosses avaient enlevé les volets placés comme boucliers pour le propriétaire.

D'autre part, la porte d'entrée, sous les coups d'un bâton improvisé, ne tarda pas à sauter en éclats.

Mais tout s'arrêta comme autre part, à ces grosses manifestations extérieures. Cependant, des tableaux de famille ont été abîmés à mal par les persiennes tombées dans la maison.

Plus nous avançons vers lui, glisse son écharpe autour de son cou. Il invite les assistants à se disperser. A ce moment deux briques viennent s'abattre sur une fenêtre, personne n'est atteint.

Un ordre est alors donné par le commissaire. On voit les gardiennes à pied avancer vers les personnes qui se trouvent sur la chaussée.

Si nous passons rue du Moulin où se trouve le usage de M. Lemaitre Demeister, nous constatons que là aussi toutes les vitres sont brisées, que là aussi tous les volets grévistes sont brisés, moitié sur le trottoir, moitié sur la chaussée ; mais que pas un fil ne manque sur le trottoir, que l'on n'a rien touché à l'intérieur.

A LA MAISON DU PEUPLE  
Le citoyen Vandepitte que nous rencontrons à la Maison du Peuple ne nous cache pas que s'il a prêché le calme depuis le commencement de la grève et s'il continue à le prêcher, il n'est pas trop étonné de ce qui s'est passé.

Des patrons ont annoncé qu'ils avaient donné satisfaction à leurs ouvriers et ceux-ci ont compris que par conséquent ils pouvaient reprendre le travail.

C'est on ne peut plus logique car enfin qui dit entente, dit que c'est fin d'un conflit. Or, il paraît que d'après un pacte oiseau, les patrons qui donnent satisfaction n'ont pas le droit de permettre à leurs ouvriers de rentrer à l'usine parce que d'autres patrons refusent d'accepter les conditions qu'ils ont acceptées, eux.

LA PRESSION INTERNEMENT  
Dans la soirée, M. Richard, secrétaire général de la préfecture, accompagné de MM. Paudot et Dulout, commissaires spéciaux, s'est fait conduire à l'endroit où se trouvait la commission inter-syndicale.

Sur cette place, Vandepitte et M. Beckert ont harangué les grévistes et prôné le calme, le calme qui permet aux syndicats et à la commission de travailler pour la classe ouvrière.

Le service d'ordre  
Le départ des troupes de Lille  
Des le début de l'après-midi, les Ire et 2e bataillons du 1er régiment de chasseurs à cheval quittent Lille par la route et gagnent le hameau de la grève.

La Chambre de Commerce de Lille et les impôts nouveaux  
Dans sa dernière séance, la chambre de commerce de Lille a, sous le vocable suivant :

« En raison du dépôt tardif du projet de loi de finances, la chambre de commerce de Lille exprime ses regrets de voir présenter à la Chambre des députés, à la fin de la discussion du budget et cela deux ou trois semaines avant le terme de la législature, plus de 80 millions d'impôts nouveaux.

« Considérant que le Parlement ne aurait à discuter en si court délai, avec l'attention qu'elle comporte, des propositions d'une telle gravité ;

« Que les intéressés, d'autre part, se trouvent dans l'impossibilité de soumettre en temps utile leurs légitimes observations et de faire d'une façon sérieuse le vote de leurs représentants à la Chambre des députés et au Sénat ;

« La chambre de commerce de Lille émet le vœu qu'aucun projet d'impôts nouveaux instituant des augmentations de taxes pour le commerce et l'industrie, ne soit à l'avenir, introduit dans un simple loi de finances.

## Un cadavre dans la rue à Fouquières-les-Lens

ON TROUVE, PRÈS DE L'ÉGLISE, LE CADAVRE D'UNE FEMME EN CHEMISE. — C'EST UNE VICTIME DE L'ALCOOL. SANS DOUBTE, MAIS BIEN DES CIRCONSTANCES RESTENT MYSTÉRIEUSES.

Bien que le bruit se soit répandu hier, à Fouquières-les-Lens et dans la région de Billy-Montigny, qu'une femme avait été trouvée assassinée et mutilée sur la route, il ne faut pas voir dans cette affaire autre chose qu'un drame de l'alcoolisme.

Entre la mort de Fouquières et le cadavre de la rue des Écluses, à Lille, il y a cependant plus d'un « point commun ». Comme « Bon Génère », la malheureuse que l'on a retrouvée, demi-nue, dans le ruisseau, avait entre le nez et le menton une inépuisable envie de boire. Et si les mutilations qu'on a relevées sur son cadavre ne révèlent pas le même caractère, il est permis de se demander toutefois par suite de quelles singulières circonstances elle a été ramassée si mal en point et si elle n'a pas été le jouet de quelques malintentionnés noctambules.

### LA DECOUVERTE DU CADAVRE

Vers quatre heures du matin, des mineurs qui se rendaient au travail, aperçurent, couchée dans le ruisseau qui longe les maisons de la rue de l'Église, à vingt mètres du coin de la rue de Mércourt, une femme morte. Elle était vêtue d'une chemise et d'un pantalon, et se trouvait en présence d'un cadavre, étendu inanimé sur le sol et n'ayant pour tout vêtement qu'une chemise. Ils la déposèrent le long du trottoir et firent prévenir le Maire, M. Léopold Crépel, qui arriva aussitôt.

Avant demandé de la lumière dans une maison voisine, il constata que la femme était morte. Comme il remarquait tout à côté plusieurs saques de sang, il examina le cadavre de plus près, et il s'aperçut qu'il portait au pied gauche une plaie large et profonde.

M. Crépel fit transporter le corps à la Mairie et avertit la gendarmerie, pendant qu'on occupait d'établir l'identité de la morte qui était « rangée » à la commune.

Personne ne put dire son nom, mais plusieurs personnes la reconnurent pour une mannequin de menus objets de mercerie qui passait chaque mois environ, en offrant de maisons en maisons sa marchandise. Elle se portait dans un panier. Cette femme qui doit être âgée d'une cinquantaine d'années, est originaire de Lens, mais on ignore son domicile exact.

La veille, on l'avait vue dans Fouquières où elle était arrivée dès le matin. Mme Tineq, débitante, dont l'estaminet est voisin du lieu où on trouva le cadavre, déclara que la marchande était venue chez elle lundi, vers dix heures du matin. Elle était vêtue de noir, vers sept heures, et avait demandé à la cabaretière d'être logée. A ce moment, elle paraissait à toute drôle et avait certainement plus d'un verre « dans le nez », car lorsqu'on lui eut répondu que Mme Tineq n'était pas là, elle demanda : « C'est bien ici que j'ai mangé ? ». Par plaisanterie, on lui répondit négativement. Elle regarda alors les consommateurs d'un œil bébête et dit : « Ah ! si et si en alla ».

A partir de ce moment, personne ne vit plus dans l'agglomération de Fouquières. Après Mme Tineq, plusieurs personnes vinrent également déclarer qu'ils avaient vu la marchande de lacs dans l'après-midi de lundi et qu'elle paraissait ivre.

La question de savoir ce qui s'était passé depuis le moment où elle était revenue chez Tineq, et la découverte de son cadavre, subsistait donc tout entière lorsque les gendarmes de Billy, sous la direction du maréchal-des-logis Béal, vinrent commencer l'enquête.

EN FLEIN MYSTÈRE  
Tout d'abord, un médecin fut appelé à examiner le corps qui avait été transporté à la Mairie et débarrassé de la boue qui le souillait.

Le praticien déclara que la plaie du pied provenait d'un écrasement par la roue d'une voiture lourdement chargée, car le pied ne tenait plus que par des lambeaux de chair.

Quant au décès, il croyait devoir l'attribuer à une congestion causée par l'alcool et le froid, car on ne relevait pas de traces de violence apparentes.

Cependant, une chose restait inexplicable : comment la malheureuse, qui n'avait pas de domicile à Fouquières, pouvait-elle se trouver ainsi en chemise, sur le pavé ? Et où ses vêtements étaient-ils passés ? Cette dernière question fut bientôt en partie résolue.

En effet, en fouillant dans une maison de la rue de la Coopérative, que les affaires des mines ont tellement ruinées qu'elle dut être abandonnée, on retrouva dans

# LE BORGNE NOIR DE FIVES

FEUILLETON DU 2 MARS. — N. 22

## VINGT ANS D'AVENTURES POLICIERES par Alex WILL et X..., ancien inspecteur de la Sûreté de Lille

Il avait su se créer promptement des sympathies dans tous les mondes, ce diable d'homme parlant difficilement notre langue avec un accent mi-anglais, mi-espagnol qui était fort curieux à entendre.

Sa situation de fortune lui avait ouvert bien des portes depuis un an qu'il était arrivé à Lille.

Authenticité de ses titres avait bien disposé en sa faveur les vieilles familles bourgeoises et de petite noblesse de Lille, qui se rencontraient à la pensée de fréquenter un homme que Don Pedro, empereur du Brésil, avait admis dans son intimité.

Quelques dons faits aux pauvres, quelques libéralités à des œuvres publiques avaient mis en relations le baron avec les notabilités officielles du département.

découverte de sa carte dans les poches de X. C... suicidé en prison, il avait cherché à faire sa connaissance.

Son ami le Procureur de la République n'avait pas tardé à le présenter comme un de ses excellents amis.

Le baron l'avait particulièrement bien accueilli.

Finfin avait mis à profit l'invitation au bal travesti pour pouvoir mieux étudier le singulier grand seigneur qui était son hôte.

Mais je vous dois un développement. A certains indices connus de moi seul, j'avais cru reconnaître en M. Tison un double individu, tenant le rôle du policier, honoré de tous, écouté de ses chefs. L'autre tenant un rôle moins respectable : celui de complice de malfaiteurs.

L'accusation était trop grave pour prendre corps sérieusement en mon esprit sans vérification soignée des charges.

Je cherchai. Je retraçai, en remontant le cours des années, la carrière de M. Tison.

C'est en 1867 que cet homme arriva à Lille. Il avait échoué un soir au poste central de police dans un uniforme bizarre. Interrogé, il avait répondu qu'il venait de Mars-la-Tour, sur sa demande, on l'avait rapatrié vers Lille.